

# Mettre fin à la corruption et la «chkara»

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5260 - Mardi 29 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Bilan des dernières 24 heures  
**Virus : 9 décès et 382 nouveaux cas**

Accidents de la circulation

## La route toujours aussi meurtrière

### Libye, la dissonance de fin d'année

Par Mohamed Habili

**E**n Libye les choses ont paru évoluer dans le bon sens tout au long de l'année qui s'achève, sous l'impulsion notamment de la conférence internationale de Berlin de janvier, qui a tracé le cadre dans lequel toute solution à la crise devait s'inscrire. Les rencontres entre les différents acteurs libyens consacrés à des sujets limités de différents ordres se sont multipliées à un rythme soutenu depuis. Elles ont pris place au Maroc, en Egypte et en Suisse, avant de culminer dans le Forum du dialogue politique libyen en novembre, sous la présidence de Stéphane Williams la remplaçante intérimaire de Ghassan Salamé, démissionnaire quant à lui début mars, à la surprise générale d'ailleurs, eu égard au fait qu'il avait auparavant semblé plutôt satisfait du tour pris par les événements. L'année ne devait pas s'achever sans une note positive supplémentaire, qui a vu le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, enfin autorisé par le Conseil de sécurité, à désigner un nouvel émissaire en Libye, un poste resté inoccupé depuis neuf mois. Son choix s'est alors porté sur le diplomate bulgare Nickolay Mladenov, l'actuel coordinateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient. Un choix qui à ce moment avait paru contraint, puisque par deux fois Guterres a voulu nommer à ce poste, une première fois l'Algérien Ramtane Lamamra, une deuxième la Ghanéenne, Hanna Serwaa Tetteh, mais sans y parvenir du fait de l'opposition des Etats-Unis.

Suite en page 3

Importation de véhicules de moins de 3 ans

## Aït Ali : «Inapplicable sur le terrain, dossier clos...»



PH.D. R.

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a fait le point, hier, sur le dossier crucial de l'importation de véhicules, soulignant qu'«il n'est pas applicable et ne sert pas l'économie nationale».

Cour de Tipasa

## Verdict le 31 décembre dans l'affaire M<sup>me</sup> Maya

Détournement du foncier touristique à Skikda

## Début du procès au tribunal de Sidi M'hamed

Importation de véhicules de moins de 3 ans

# Aït Ali : «Inapplicable sur le terrain, dossier clos...»

■ Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a fait le point, hier, sur le dossier crucial de l'importation de véhicules, soulignant qu'«il n'est pas applicable et ne sert pas l'économie nationale».

Par Louisa Ait Ramdane

Lors de son passage sur les ondes de la radio Chaîne 1, le ministre a souligné que le dossier n'était ni reporté ni suspendu, mais plutôt inapplicable sur le terrain. «Ce dossier est définitivement clos, vu l'impossibilité de son application sur le terrain», a-t-il tranché, précisant que la commercialisation des voitures en Algérie se ferait en fonction des capacités financières et des besoins de base du pays. Selon

lui, le marché de l'automobile n'est pas «la priorité», expliquant, dans ce sens, que «la gestion des revenus pétroliers, notamment avec la baisse des prix, se fait selon les priorités. La priorité actuellement est l'épidémie de coronavirus et pas l'automobile», et estimant que les réserves de change «constituent une garantie de la souveraineté nationale, et on doit les préserver».

Il a expliqué, dans ce contexte, que le processus d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage automobile, coûtait au Trésor public près de 3 milliards de dollars et 500 millions de dollars par an.

Aït Ali Braham a précisé, par ailleurs, que la relance de l'industrie automobile se ferait sur des bases réalistes, indiquant qu'il y a des discussions avec les Allemands concernant la création de véritables industries pour les voitures de tourisme et utilitaires. Le premier responsable du secteur a déclaré que l'industrie nationale actuelle avait accumulé 20 ans sans investissement, notant que des centaines de milliards de dollars avaient été dépensés pour des investissements non réglementés.

Le ministre a fait part de 180 dossiers de candidature de construction de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs, notant que certains dossiers n'étaient pas conformes au cahier des charges. Il a tenu, sur ce plan, à démentir toute existence d'autorisation de licence d'importation de plusieurs marques pour un seul concessionnaire, ainsi que toute intention des autorités de revoir le cahier des charges y afférent.

## L'ouverture du capital



P.V.D. R.

## des entreprises se fera désormais à travers la Bourse d'Alger

Évoquant l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques, le ministre de l'Industrie a souligné que l'ouverture du capital des entreprises ne peut pas se baser sur les critères précédents et que le processus ne concernera que les entreprises publiques qui ont besoin d'une recapitalisation périodique en mobilisant l'épargne privée et publique via la Bourse d'Alger pour relancer ces entreprises en difficulté financière. Selon le ministre, la Bourse est la meilleure option pour financer le tissu industriel national et par là même soulager la pression sur le Trésor public. «Une étude approfondie du secteur économique public,

afin de déterminer quelles sont les entreprises qui font face à des difficultés financières et quelles sont les conditions d'obtention de capitaux, va être lancée incessamment, a révélé le ministre de l'Industrie, expliquant que le recours à la Bourse est le moyen le plus en vue pour l'ouverture des capitaux de certaines entreprises publiques en difficulté financière. Revenant sur le dossier

d'Eniem, il a souligné que la décision sera prise au cours de cette semaine. «Cette entreprise est redevable de 13 milliards de dinars, ce qui laisse les banques hésitantes quant au financement de ce complexe industriel», a indiqué le ministre, précisant que la préservation des emplois dépendra du plan de sauvetage établi par les responsables d'Eniem.

L. A. R.

## Bilan des dernières 24 heures

### Virus : 9 décès et 382 nouveaux cas

L'Algérie a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de plus qu'hier (6), portant à 2 737 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 382 cas, soit 10 cas de moins par rapport au bilan d'hier (392), pour atteindre, au total, 98 631 cas confirmés.

R. N.

## Mohamed Chorfi concernant la nouvelle loi électorale Mettre fin à la corruption et la «chkara»

Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), a indiqué, hier, que la prochaine loi électorale doit mettre fin à «la corruption» et à «la chkara» qui ont entaché le processus électoral durant les années précédentes. S'exprimant au forum de la Radio nationale, Chorfi a affirmé que l'Autorité qu'il préside sera en avant-garde dans la lutte contre toutes les formes de corruption. «Il s'agit d'une instance constitutionnel qui propose des solutions et prend des initiatives», a-t-il affirmé.

M. Chorfi, évoquant la décision du président de la République de proposer une nouvelle loi électorale, a indiqué que «personne ne peut prédire ce que le président de la République va décider en ce qui concerne le système électoral et le type de vote». Il a précisé, toutefois, qu'elle sera en adéquation avec ses engagements électoraux et sa vision politique.

Le président de l'Anie a expliqué, par ailleurs, que la première chose qui vient à l'esprit des Algériens en parlant des élections

est la «corruption et la chkara», et il est temps de trouver une solution radicale à cette situation. Selon lui, il existe plusieurs solutions juridiques pour empêcher «l'achat de têtes de listes électorales», ajoutant qu'il «est essentiel de mettre fin à la corruption qui a volé la volonté du peuple au cours des dernières décennies». Mohamed Chorfi a déclaré avoir tiré la sonnette d'alarme lorsqu'il était ministre de la Justice en 2012, concernant la corruption qui ronge la société, menace les fondements de l'Etat et présente un danger pour la sécurité nationale. Ces mises en garde, a-t-il souligné, n'ont pas été prises en considération à l'époque et la «prise de conscience est venue alors qu'on était sur la voie du changement».

Mohamed Chorfi a insisté sur l'indépendance de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), rappelant, à cet effet, les déclarations du président de la République et le plan de travail du gouvernement. «Le Président a dit que l'administration va se retirer complètement de la gestion des élections pour que l'Anie soit indépendante

des autres autorités». «Cette approche fait que nous sommes au summum de l'indépendance», a-t-il indiqué, soulignant travailler pour concrétiser ces orientations.

Au sujet de la numérisation de l'opération électorale, l'orateur a indiqué que de grands pas ont été franchis sur ce registre, évoquant l'adoption du rapport final du référendum par voie d'une plateforme électronique. Concernant l'opération de révision périodique des listes électorales, il dira que «nous sommes parvenus, pour la première fois, à éliminer les doubles inscriptions, en supprimant 800 000 inscrits». Cela a eu pour effet de réduire le corps électoral malgré l'enregistrement de 1,4 million de nouveaux inscrits.

Sur un autre plan, le président de l'Anie s'est montré ferme contre l'organisation du vote électronique, expliquant que cette méthode est techniquement «très facile» mais «je ne peux l'accepter en tant que président». Et pour cause, Chorfi cite l'existence d'autres formes de fraude et qu'il ne veut prendre aucun risque.

Aomar Fekrahe

## Entrepreneuriat Lancement officiel de «Jil CAPC» au profit des jeunes porteurs de projets

LA CONFÉDÉRATION algérienne du patronat citoyen (CAPC) a lancé, hier à Alger, «Jil CAPC» dans le but de renforcer le travail participatif entre l'entrepreneuriat des jeunes pour la création de la richesse et des emplois, et asseoir une base économique jeune, forte, à même de contribuer à la relance de l'économie. A cette occasion, la première édition du séminaire «Jil CAPC» a été organisée sous le slogan «Les coordinateurs des wilayas se mobilisent», avec la participation de tous les membres du bureau national de Jil CAPC, soit plus de 20 coordinateurs de wilaya, et ce, en vue de présenter le plan d'action de Jil CAPC «axé sur le rôle crucial des jeunes innovateurs au niveau local en matière de création de la richesse et des emplois». Dans son allocution, le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a affirmé que «Jil CAPC», qui sera à l'écoute des jeunes talents et créateurs, vise «à asseoir une base solide, cohérente et engagée, dans le cadre d'un environnement participatif regroupant les jeunes entrepreneurs, parmi les porteurs de projets et start-uppeurs». Qualifiant ce lancement d'«événement important», il a précisé que «Jil CAPC» mise principalement sur les jeunes entrepreneurs au niveau local, en étant à l'écoute de leurs préoccupations et en leur offrant un accompagnement pour la valorisation de leur rôle dans le processus de développement. De son côté, le président de Jil CAPC, Chemseddine Zitouni, a fait savoir que les coordonnateurs ont pour mission la représentation des membres de leur wilaya et l'encadrement des jeunes entrepreneurs ainsi que les nouveaux porteurs de projets. A ce propos, M. Zitouni a déclaré que l'approche de «Jil CAPC» repose sur l'innovation et l'entrepreneuriat accéléré pour assurer l'efficacité de l'économie et des entreprises.

L. O.

Accidents de la circulation

# La route toujours aussi meurtrière

■ Les déplacements ne cessent de croître en Algérie ainsi que le nombre de morts suite aux accidents de la route. Une situation alarmante à laquelle l'Etat doit trouver rapidement des solutions.

Par Thinhinene Khouchi

Le nombre de décès dus aux accidents de la circulation a augmenté de façon inquiétante ces dernières années. Les causes principales de ces accidents sont nombreuses mais l'inconscience des conducteurs et l'excès de vitesse sont à l'origine de



PHOTO: R.

## Détournement du foncier touristique à Skikda Début du procès au tribunal de Sidi M'hamed

LE PROCÈS des accusés dans l'affaire de détournement du foncier touristique à Skikda a débuté hier au niveau du pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed. Sont poursuivis dans cette affaire pour abus de fonction, octroi d'indus privilégiés et dilapidation de deniers publics, l'homme d'affaires Mohamed Benfassi et l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, ainsi que les anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Ammar Ghoul et Abdelghani Zaïlane, nombre d'anciens walis de Skikda et plusieurs cadres aux directions exécutives de la même wilaya.

L'audience a débuté dans la matinée par l'audition des anciens walis de Skikda, Mohamed Bouderbala et Benhoucine Fouzi, qui ont nié les charges retenues contre eux, affirmant que le dossier d'investissement touristique de l'homme d'affaires Benfassi avait été étudié conformément à la loi et en application des instructions du gouvernement visant à créer de nouveaux postes d'emploi au niveau local. De son côté, Mohamed Benfassi a expliqué qu'il «n'avait pas lancé la réalisation de son projet touristique après l'obtention du titre de concession d'une superficie de 25 hectares pour l'exploiter en raison de circonstances indépendantes de sa volonté», soulignant que ce «projet qui n'était pas financé par des banques visait à créer de la richesse et à relancer le secteur du Tourisme à Skikda». Quant à la licence d'exploitation du port de Skikda, il précise qu'elle s'inscrivait «dans le cadre de ses investissements dans la transformation d'asphalte et de travaux publics». Pour sa part, l'ancien directeur local de l'industrie à Skikda, Houbba Kies, a affirmé que l'investisseur Benfassi avait déposé auprès de ses services un «dossier d'investissement comprenant tous les documents requis». Le procès s'est poursuivi dans l'après-midi par l'audition d'autres accusés, dont Ahmed Ouyahia, via visioconférence étant donné que ce dernier est incarcéré à la prison d'Abadla, dans la wilaya de Béchar. R. N.

nombreux cas mortels chaque année. La sécurité routière constitue un enjeu majeur par le nombre des victimes sur les routes. La lutte contre l'insécurité routière est donc un défi qui impose une évolution en profondeur des mentalités et une mobilisation sans relâche des services de l'Etat dans le but de protéger la vie des citoyens. Aussi, l'Etat doit à tout prix et au plus vite trouver les dysfonctionnements caractérisant les accidents de la route afin de remédier à ce problème, notamment au niveau de l'autoroute Est-Ouest où des accidents mortels ont lieu chaque jour. En effet, d'après le bilan publié hier par la Protection civile, dix personnes ont trouvé la mort et 149 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant

les dernières 24 heures. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla, avec cinq décès et dix blessés, suite à un carambolage entre deux véhicules poids lourds et six véhicules légers, survenu sur l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile dans un bilan provisoire. L'accident s'est produit à hauteur du lieu-dit Sidi Abed, relevant de la commune de Aïn Soltane, lorsqu'en voulant traverser la route, un automobiliste en panne s'est fait percuter par une voiture, décédant sur le coup, a-t-on précisé. Une panique s'en est suivie, ce qui a provoqué un carambolage impliquant cinq véhicules et deux semi-remorques dans lesquels 4 autres personnes ont trouvé la mort. La Sûreté nationale avait indiqué que, pendant le week-

end, ses services ont enregistré 75 accidents corporels survenus en zones urbaines, ayant fait un mort et 90 blessés, a indiqué un communiqué des mêmes services. Selon les données recueillies par les services compétents de la Sûreté nationale, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a invité une nouvelle fois les usagers de la route au «respect du code de la route et à faire montre de prudence et de vigilance, notamment lors des intempéries que connaissent la plupart des wilayas du pays». En outre, la Direction générale de la Sûreté nationale a rappelé le numéro vert 15-48 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement. T. K.

## Cour de Tipasa

# Verdict le 31 décembre dans l'affaire M<sup>me</sup> Maya

Le verdict du procès en appel de l'affaire Nechnache Zoulikha Chafika, dite M<sup>me</sup> Maya, poursuivie dans des dossiers de corruption avec d'autres anciens hauts responsables, sera prononcé le 31 de ce mois, a annoncé la présidente de la chambre correctionnelle à la cour de Tipasa.

A l'issue du procès en appel de deux jours qui a débuté samedi, et après l'audition des accusés et des témoins, le réquisitoire du parquet général qui a requis des peines d'emprisonnement ferme allant de 10 à 15 ans à l'encontre des principaux prévenus, la cour a mis l'affaire en délibéré, le verdict étant fixé au 31 décembre en cours. Au deuxième jour du procès, les avocats du collectif de défense ont présenté leurs plaidoiries en faveur des accusés de cette affaire, au nombre de 14, dont M<sup>me</sup> Maya, condamnée en première instance par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme. Au début de l'audience, les plaidoiries ont porté sur «un débat juridique», lors

duquel le collectif de défense a plaidé la nullité des procédures de poursuite judiciaire, vu que les accusés sont poursuivis dans le cadre de la loi sur la corruption de 2006, tandis que les faits dans cette affaire remontent à 2004. Ainsi, le collectif a plaidé la prescription de l'action et contesté la validité des procédures de la police judiciaire. En réponse à ces arguments, le représentant du parquet les a déclarées irrecevables, mettant en avant que la demande de la prescription de l'action publique était infondée, d'autant que les officiers de la police judiciaire avaient saisi en février 2017, au domicile de la prévenue, des sommes d'argent «considérables» issues de fonds suspects, avant de confirmer que toutes les formalités légales avaient été respectées dans cette affaire. Les griefs retenus contre les accusés dans cette affaire sont notamment «blanchiment d'argent», «trafic d'influence», «octroi d'indus avantages», «dilapidation de deniers publics», «incitation d'agents

publics pour l'octroi d'indus avantages» et «transfert illicite de devises à l'étranger». A cet effet, les avocats du collectif de défense ont plaidé l'acquiescement de leurs clients des charges qui leur sont reprochées, soulignant que les médias ont contribué à l'amplification de l'affaire, en la qualifiant d'affaire d'opinion publique et à la condamnation de l'accusée, en lui collant, délibérément, la qualité de fille prétendue du Président. Cette qualité a été niée par l'accusée pendant le procès, tandis que l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a confirmé qu'elle s'était présentée à lui comme étant le fille de l'ancien Président lorsqu'il l'a reçue dans son bureau pour la faire bénéficier de facilitations et de services dans le cadre d'un projet d'investissement. Un avocat de l'accusée principale Nachinache Zoulikha-Chafika a argué que sa cliente était une femme d'affaires réputée dans les milieux des finances et des affaires, et ce, bien avant de faire connaissance avec l'ancien wali

## LA QUESTION DU JOUR

# Libye, la dissonance de fin d'année

Suite de la page une

On s'est alors dit que la nomination de Maldenov a été non pas son choix à lui mais celui des Américains. C'était aller vite en besogne, puisqu'une semaine après sa désignation, le diplomate bulgare faisait savoir dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU que pour des motifs d'ordre personnel, il se trouvait dans l'incapacité d'assumer sa mission en Libye, et que d'ailleurs il prenait congé de l'organisation internationale dès la fin de son mandat actuel, en tant que coordinateur des Nations unies pour le Moyen-Orient, départ devant intervenir le 31 décembre. Ainsi donc, Guterres qui n'avait pu pendant dix mois placer un Africain à la tête de la Manul (la Mission d'appui de l'ONU en Libye) conformément à la demande pressante de l'Union africaine, n'a pas été plus chanceux par la suite en désignant à la fin de l'année un diplomate non africain, même si ce dernier insuccès n'a rien à voir avec les deux précédents. Cette note positive supplémentaire s'est donc révélée de courte durée. S'il n'est pas encore possible de voir dans la deuxième démission, car en effet elle en a tout l'air, un signe de mauvais augure, le fait est qu'elle a été suivie d'un développement qui lui n'est guère en harmonie avec les bonnes perspectives ouvertes par le cours précédent. Les derniers jours de l'année ont été marqués en effet par un retour au langage agressif, et plus encore à la menace d'un recours prochain aux armes, brandie en l'occurrence par le maréchal Khalifa Haftar, il est vrai à la seule adresse de la présence militaire turque, dont il a exigé avec une véhémence accrue le départ immédiat. On se croirait revenir à 2019. La réponse turque ne s'est pas fait attendre, sous la forme d'une mise en garde du ministre turc de la Défense, en visite à Tripoli, contre toute attaque contre des soldats turcs. Un avertissement que ses destinataires seraient bien inspirés de prendre au sérieux. M. H.

de Chlef, Mohamed Ghazi, sur recommandation de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en tant qu'ami de son père, une relation qui remonte à la guerre de Libération nationale. Cette recommandation lui a permis d'établir une relation avec l'ancien wali Ghazi, qui avait octroyé à M<sup>me</sup> Maya un projet de réhabilitation d'un parc d'attractions à Chlef, d'une superficie de 15 hectares, mais aussi de bénéficier d'un autre terrain de 5 000 mètres carrés, en plus d'un logement public locatif.

Meriem Benchaouia

2020/Technologies en Algérie

# Quand le Covid-19 comble les retards de la numérisation...

■ Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus prises en Algérie ont constitué, en 2020, un élément favorisant le processus de numérisation dans divers secteurs d'activité, ce qui a permis de résorber, un tant soit peu, les retards accumulés dans ce domaine.

Par Hamid H.

**E**n effet, de nouvelles formes de communication ont été adoptées depuis l'entrée en vigueur, en mars dernier, du confinement sanitaire, accélérant, de ce fait, la numérisation de l'administration et de plusieurs secteurs d'activité.

Le télétravail et les visioconférences, via des plateformes numériques et applications novatrices, ont ainsi connu un essor difficilement envisageable avant la pandémie, la plupart des institutions et entreprises économiques n'y étant pas été préparées, a expliqué à l'APS Abderrafiq Khenifsa, spécialiste dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications.

«Dans le sillage de la pandémie de Covid-19, le scepticisme initial à l'égard des outils de communication et du travail à domicile s'est évaporé et ces techniques se sont ainsi démocratisées dans le pays. La crise sanitaire a eu, également, un effet accélérateur du processus de numérisation de la plupart des secteurs d'activités», a-t-il estimé.

Cette crise sanitaire a, ainsi, hâté la mise en place de l'ambi-

tieux plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République qui préconise la numérisation tous azimuts des secteurs d'activités, soutenu par une stratégie à même d'encourager notamment les développeurs de plateformes et applications.

C'est à la faveur de ce programme qu'il y a eu, cette année, une baisse des prix de l'ADSL et une réorganisation du spectre national des fréquences et ce, dans le but de tirer davantage profit des réseaux internet fixe et mobile pour relancer la machine économique.

Toutes ces dispositions et mesures de numérisation ont eu pour conséquence

la généralisation du télétravail et le recourt à la visioconférence.

Depuis, les réunions institutionnelles et événements se déroulent pour la plupart à distance.

Le Covid-19 a été également un facteur pour introduire, par exemple, le téléenseignement au niveau des universités et lancer les consultations médicales via des plateformes de télémédecine.

Un autre pas a été franchi dans le processus de numérisation des documents administratifs et dans la lutte contre la bureaucratie en Algérie.

Désormais, les documents de l'Etat civil peuvent être retirés via une plateforme numérique dédiée à cet effet, une première dans le pays.

## Le défi de réussir la transition numérique

Dans le prolongement de ces mesures pratiques, un ministère



Ph/D. R.

dédié exclusivement à la numérisation et aux statistiques a été créé dans le but, notamment, de «rattraper les retards» enregistrés dans ce processus de numérisation et relever les défis économiques et technologiques.

La transition numérique s'applique ainsi à plusieurs niveaux, dont la numérisation de l'administration centrale et la dématérialisation des différentes prestations publiques.

D'autres secteurs ont également été touchés par la numérisation, à l'image de la Santé, à travers le projet de pharmacie électronique, d'un hôpital numérique et de la numérisation des relations contractuelles avec les instances de la sécurité sociale.

Le secteur de la Justice n'est

pas en reste, compte tenu des nombreux chantiers ouverts tels que la numérisation du dossier judiciaire, la concrétisation de la notification électronique des documents judiciaires, le lancement du parquet électronique et l'introduction des plaintes et requêtes à distance.

La pandémie a été aussi une opportunité pour d'autres secteurs de moderniser leurs infrastructures, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé les secteurs économiques et financiers à intégrer, dans les plus brefs délais, le monde des services électroniques afin d'éliminer «l'opacité qui y est sciemment entretenue». Dans ce sens, le secteur du Commerce a lancé

plusieurs projets tels que le système informatique pour le contrôle des marchandises importées, alors que celui de la Finance a engagé une opération de numérisation des trésoreries des 48 wilayas et lancé un système informatique permettant aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales à distance.

A travers toutes ces actions, le gouvernement aspire réussir la transition numérique à la faveur d'une stratégie structurée, inclusive et systémique. En ce sens, l'année 2021 s'annonce comme étant le point de départ pour asseoir une économie numérique, adossée à un système d'information gouvernemental d'aide à la décision.

H. H.

École primaire Soummari/ Béjaïa

## Les parents d'élèves et les instituteurs en colère

**LES PARENTS** d'élèves de l'école primaire Soummari ont décidé de ne pas envoyer leurs enfants à l'école depuis deux jours, afin d'exprimer leur colère face aux nombreux problèmes auxquels fait face l'établissement, notamment l'absence de chauffage, l'infiltration des eaux pluviales depuis la cour de l'école. Cette grève, soutenue aussi par les instituteurs et l'administration de l'école, est organisée sous la houlette de la section syndicale du Cnapeste qui a jugé nécessaire d'alerter les pouvoirs publics sur la situation dans laquelle évoluent les élèves et les instituteurs depuis le lancement des travaux en juin 2019. «Des travaux qui ont été suspendus d'une responsable de l'APC à radio Soummam, «une délégation de l'APC a visité hier l'établissement et décidé de le doter en chauffage de type bain d'huile et voir comment régler les autres carences dont le problème d'infiltration des eaux pluviales, l'électricité ainsi que l'affectation d'agents».

H. C.

Au titre de l'année 2021

## 110 milliards de dinars alloués au développement des zones d'ombre

**L**e conseiller auprès du président de la République, chargé des zones d'ombre, Ibrahim Merad, a fait état, dimanche à Tissemsilt, de la mobilisation d'une enveloppe financière de 110 milliards DA au développement des zones d'ombre au niveau national, au titre de l'année 2021.

Lors d'un entretien accordé à la presse en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans les zones d'ombre de la wilaya de Tissemsilt, M. Merad a fait part de «la mobilisation d'une enveloppe financière, consacrée au développement des zones d'ombre au niveau national dans le cadre de la loi de finances 2021, laquelle comprend 50 milliards DA au titre des plans communaux de développement, 20 milliards DA pour les projets d'amélioration urbaine et 40 milliards DA pour l'aménagement des routes dans le cadre du programme du ministère des Travaux publics».

Et d'ajouter qu'il «y a d'autres programmes de développement des zones d'ombre qui seront concrétisés au cours de l'année à venir, lesquels concernent le raccordement à l'électricité et au gaz, sans oublier la mobilisation des allocations financières au titre des budgets locaux et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales».

M. Merad a en outre affirmé que «l'année

2021 sera une année des zones d'ombre par excellence, au cours de laquelle les programmes de développement y afférents pourront être parachévés, au profit des citoyens». Le même responsable a souligné qu'«une réflexion est en cours pour créer des mini-zones d'activités dans le cadre du dispositif de soutien aux jeunes, dédiées aux jeunes des zones d'ombre, en sus du soutien et de l'accompagnement de la femme au foyer résidant dans ces zones, ce qui créerait une dynamique économique qui profiterait à ces communautés rurales».

Par ailleurs, le conseiller auprès du président de la République chargé des zones d'ombres a déclaré que «le gouvernement trouvera les solutions appropriées au problème de la nature juridique des assiettes foncières destinées à la réalisation de logements ruraux dans les zones d'ombre du pays». «Le programme de développement des zones d'ombre dans la wilaya de Tissemsilt sera achevé incessamment, tandis que la réalisation d'autres projets restants du même programme interviendra au cours de l'année prochaine», a-t-il encore fait savoir.

Pour rappel, le 1<sup>er</sup> jour de cette visite a été consacré à l'inspection de projets de raccordement aux réseaux de l'alimentation en eau potable (AEP) dans les zones de «Ghazli» à

Bordj Emir Abdelkader, «Ouled Chaâchou» à Lazhar et du projet de réalisation de l'éclairage public alimenté par l'énergie solaire au douar Ghazli dans la commune de Bordj Emir Abdelkader.

Le conseiller du président de la République a également inspecté des projets d'entretien de la route reliant la RN 5 au douar Boudouma à Béni Chaïb sur une distance de 9 km, de la route reliant la RW n° 5 au douar Mitidja (5,2 km), le projet de réhabilitation de la route menant au douar Assoulat dans la commune de Larbâa, ainsi que projet d'entretien de la RC reliant la RW n° 52 au même douar. M. Merad a également donné le coup d'envoi du projet d'entretien de la RW n° 6 sur une distance de 10,1 km, reliant les deux communes Béni Slimane et Beni Lahcen, à même de désenclaver un nombre de douars. Le même responsable a également inspecté le projet de raccordement de 40 logements au réseau d'électricité, au douar El bouatit dans la commune de Boucaïd. Le conseiller auprès du président de la République chargé des zones d'ombres, Ibrahim Merad, a poursuivi sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, hier, en inspectant des projets de développement dédiés aux zones d'ombre.

G. H.

Accord post-Brexit

# Feu vert des 27 pour l'application dès le 1<sup>er</sup> janvier

■ Les représentants des Etats membres de l'UE ont donné, hier, leur feu vert à l'application provisoire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, de l'accord post-Brexit conclu entre Bruxelles et Londres, dans l'attente de l'approbation des eurodéputés début 2021.

P.V.D. R.



Par Salem K.

« Les ambassadeurs (des Vingt-Sept) ont unanime et approuvé l'application provisoire au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni », a tweeté un porte-parole de la présidence allemande de l'UE. Les gouver-

nements des Etats membres doivent formellement endosser et signer l'accord d'ici à aujourd'hui, a-t-il précisé. « L'Allemagne peut accepter l'accord négocié », a confirmé Ulrike Demmer, une porte-parole de la chancelière Angela Merkel, lors d'une conférence de presse, faisant état d'une « évaluation positive » de l'accord par Berlin. Après approbation formelle des Vingt-Sept, le

texte sera publié au *Journal officiel* de l'UE d'ici à jeudi pour permettre son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Son application ne sera que temporaire à cette date, en attendant sa ratification par le Parlement européen : l'institution, dont le feu vert est indispensable, pourrait ainsi organiser une séance plénière extraordinaire fin février pour voter sur le texte. L'accord prévoit une application provisoire jusqu'au 28 février à moins qu'une autre date butoir ne soit décidée de concert par les deux parties. Les eurodéputés se demandaient hier s'il était possible d'étendre cette mise en œuvre provisoire au-delà de fin février afin d'avoir davantage de temps pour analyser le document, long de quelque 1 200 pages, selon une source parlementaire, après une réunion des présidents des groupes politiques au Parlement. « Le dialogue continue avec le Parlement européen : échanges fructueux ce matin avec la conférence des présidents de groupes », a indi-

qué sur Twitter Michel Barnier, le négociateur européen, qui est intervenu lors de la réunion, de même que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. De leur côté, les députés britanniques ont été convoqués pour ce mercredi 30 décembre en vue de débattre de l'accord post-Brexit – ce qui s'annonce comme une formalité étant donné la majorité dont dispose le gouvernement conservateur de Boris Johnson et le soutien de l'opposition travailliste. Londres et Bruxelles sont parvenus, jeudi 24 décembre, à l'issue de négociations harassantes, à un accord de libre-échange post-Brexit, permettant in extremis d'éviter un « no deal » potentiellement dévastateur pour leurs économies. La période de transition, depuis la sortie du Royaume-Uni de l'UE en janvier 2020, se termine fin décembre avec la sortie des Britanniques du marché unique. Avec ce partenariat économique et commercial, l'UE offre aux Britanniques un accès sans droits de douane

ni quotas à son marché de 450 millions de consommateurs, mais prévoit des sanctions et mesures compensatoires en cas de non-respect de ses règles en matière d'aides d'Etat, d'environnement, droit du travail et fiscalité pour éviter tout dumping.

S. K.

## Vietnam L'économie reste dans le vert malgré la pandémie

L'ÉCONOMIE du Vietnam a enregistré une croissance de 2,91 % en 2020, une hausse historiquement faible mais très solide face à une économie mondiale frappée de plein fouet par la pandémie de Covid-19. Le pays d'Asie du Sud-Est a longtemps fait partie des économies les plus rapides d'Asie, mais 2020 correspond à la croissance la plus faible du pays depuis plus de 30 ans – elle était de 7 % en 2019. Cette hausse annuelle du PIB de presque 3 % pourrait être l'une des plus fortes d'un monde en pleine récession, et les dirigeants du pays ont salué un « énorme succès ».

La croissance vietnamienne au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 était de 4,48 %, boostant ainsi une croissance annuelle estimée à 2,91 % par le Bureau général des statistiques (GSO) dans un communiqué publié dimanche. « Dans le contexte de la diffusion complexe de la pandémie de Covid-19 qui affecte négativement la situation économique et sociale, cela a été un énorme succès pour le Vietnam », a commenté le GSO.

Parmi les 96 millions d'habitants, le pays n'a décompté que 1 500 cas de Covid-19 et 35 décès dus à la maladie, des chiffres faibles comparés aux autres pays du monde. Les quarantaines de masse, un traçage des contacts à grande échelle et un strict contrôle des mouvements ont permis au pays de maintenir le plus souvent ses usines ouvertes et de faire revenir rapidement les gens au travail. Les chiffres officiels publiés dépassent les prévisions du FMI, qui tablait sur une croissance annuelle de 2,4 %, pour une économie mondiale qui devrait, selon les estimations du Fonds monétaire international, se contracter de 4,4 % en 2020. Et, pour la Banque mondiale, le Vietnam pourrait bénéficier en 2021 d'une économie encore plus favorable. « Pour la suite, les perspectives du Vietnam semblent positives, avec une croissance estimée à 6,8 % en 2021 pour ensuite se stabiliser autour de 6,5 % », avait estimé la Banque mondiale dans un rapport récent.

R. E.

## Céréales Léger recul du blé sur le marché européen

Les prix du blé affichaient un léger recul technique hier à la mi-journée sur le marché européen, mais demeurèrent fermement installés au-dessus de la barre des 210 euros la tonne sur l'échéance la plus rapprochée, à leur niveau le plus élevé de l'année.

Sur Euronext, la tonne de blé tendre perdait 75 centimes d'euro sur l'échéance de mars à 211,00 euros, et 50 centimes sur celle de mai à 208,75 euros, pour 3 387 lots échangés. La tonne de maïs, elle, progres-

sait de 2,25 euros sur l'échéance de janvier à 199,25 euros, et de 25 centimes d'euro sur l'échéance de mars à 194,50 euros, pour moins de 200 lots échangés. Parmi les facteurs de soutien des cours internationaux, la perspective de la mise en place de quotas et de taxes à l'exportation par la Russie entre le 15 février et le 30 juin, mesures destinées à faire baisser les prix sur le marché intérieur russe. Autre élément potentiel de soutien aux cours, l'accord commercial sur le Brexit entre

l'Europe et le Royaume-Uni sans droits de douane pour les produits qui respectent les règles d'origines. Le ministère de l'Agriculture britannique avait revu à la baisse sa production de blé pour la campagne 2020-21, indiquait Inter-Courtage vendredi. Le maïs est aussi soutenu par la grande fermeté du secteur du soja. A l'international, les opérateurs suivent un appel d'offres lancé par la Jordanie pour 120 000 tonnes d'orge fourragère.

Nabila T.

Asie

## Les Bourses clôturent sur des tendances inverses

La Bourse de Tokyo a clôturé hier en hausse, encouragée notamment par la ratification par Donald Trump du plan de relance américain, tandis que Hong Kong a fini dans le rouge et les places de Chine continentale proches de l'équilibre.

L'indice vedette Nikkei de Tokyo a gagné 0,74 % à 26 854,03 points et l'indice élargi Topix 0,54 % à 1 788,04 points.

Sous pression, Donald Trump a finalement ratifié dimanche soir le nouveau plan de relance de l'économie américaine, d'un

montant de 900 milliards de dollars. Alors qu'il s'était refusé jusqu'à présent à le promulguer, il avait promis dimanche de « bonnes nouvelles » au sujet de ce plan négocié de haute lutte entre élus démocrates et républicains, mais sur lequel le président américain en fin de mandat avait exigé des modifications.

Ce dénouement a donné un coup d'accélérateur aux échanges à Tokyo, où les investisseurs ont aussi apprécié le démarrage, ce week-end, des campagnes de vaccination

contre le Covid-19 dans l'Union européenne, très touchée par la pandémie. A Hong Kong, les inquiétudes sur la nouvelle souche du coronavirus ont davantage pesé : l'indice Hang Seng a faibli au fil de la séance pour terminer sur un petit retrait (-0,27 % à 26 314,63 points).

L'indice composite de Shanghai a stagné (+0,02 % à 3 397,29 points), tout comme celui de Shenzhen (-0,04 % à 2 273,01 points).

A. O.

France

## Les sociétés d'investissement voient leur champ d'activités élargi

Les entreprises d'investissement françaises voient leur champ d'activités élargi dans un arrêté publié au *Journal officiel* et dont l'entrée en vigueur est prévue lundi.

Les sociétés d'investissement ne sont plus soumises à l'interdiction d'exercer d'autres activités représentant, en cumulé, plus de 20 % du produit net bancaire (PNB) de l'entreprise d'investissement, selon cet arrêté. Le PNB est l'équivalent du chiffre d'affaires pour le secteur bancaire. Cette limite du montant

annuel des produits provenant des activités autres que les services d'investissement et les services connexes ne devant pas excéder 20 % du PNB avait été fixée par un arrêté de septembre 2007. Les entreprises d'investissement peuvent exercer à titre professionnel des activités autres que les services d'investissement purs, comme par exemple le conseil en gestion de patrimoine, ou la location de coffres-forts. Elles sont également autorisées par exemple à fournir une presta-

tion de services informatiques ou à vendre des logiciels développés par l'entreprise. Les services d'investissement (réception-transmission-exécution d'ordres pour le compte de tiers, gestion de portefeuilles, conseil en investissement etc.) et leurs services connexes (comme la recherche en investissements et l'analyse financière, la fourniture de conseil aux entreprises, service de notation de crédit etc.) sont listés dans le code monétaire et financier.

M. A.

## Mostaganem

Essais techniques sur la 1<sup>re</sup> ligne du tramway

■ Les essais techniques sur la première ligne du tramway de la ville de Mostaganem ont été lancés, a-t-on appris du directeur de wilaya des transports.

Par Hocine A.

Mustapha Kada Belfar a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le premier essai technique sur cette ligne reliant la cité «5-Juillet», où se trouve le poste de maintenance, à la gare ferroviaire au centre-ville de Mostaganem sur une longueur de 2,2 kilomètres a été effectué vendredi soir. Cet essai sur la rame réceptionnée mercredi dernier a été consacré à lever toutes les incohérences en attendant l'autofonctionnement en utilisant l'énergie électrique, prévu de samedi jusqu'à aujourd'hui. La réception de cette ligne, prévue le mois de janvier prochain, sera suivie de la livraison de la première tranche de la deuxième ligne qui relie le centre-ville à la localité de Salamandre, sur une distance de 7 km, en parallèle avec la réception des équipe-

ments et du matériel qui a mis du retard en raison des répercussions de la pandémie de coronavirus sur les transports maritime et aérien, a-t-on fait savoir. Selon le même responsable, le personnel recruté sera formé en prévision de la réception définitive du projet et du démarrage de l'exploitation commerciale des deux lignes, qui aura lieu au cours du premier semestre de l'année prochaine.

L'exploitation commerciale du tramway de Mostaganem fournira 500 nouveaux emplois, dont 70 postes d'ingénieurs spécialisés dans le domaine des systèmes électroniques et d'informatique, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a donné des instructions pour accorder la priorité aux jeunes de la région lors de

l'opération de recrutement prévue dans les prochains mois. Si les postulants au niveau de l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi Anem ne remplissent pas les conditions, les jeunes d'autres wilayas pourraient y postuler.

La Société d'exploitation du tramway (Setram) se chargera de la formation et du recrutement dans les domaines de l'électronique, de la mécanique, de l'informatique, de la gestion, de la maintenance et de la sécurité, une fois disponibles les enveloppes financières approuvées dans la loi de finances 2021, selon un communiqué des services de la wilaya.

Le projet du tramway de Mostaganem, d'un coût global de 26,5 milliards DA, a connu un arrêt des travaux durant sept mois suite au retrait de la société



espagnole chargée de sa réalisation (2013-2017) à cause de difficultés financières et non-respect des délais qui ont conduit à la résiliation du contrat. Les travaux de ce projet, qui s'étend sur 14 km (deux lignes) sur un tracé comprenant trois tunnels et un pont, confiés au

groupe public national «Cosider» avec ses filiales «Cosider travaux publics» et «Cosider ouvrages d'art», ont repris au mois de décembre 2017 et enregistrent un taux d'avancement de 80 % à fin décembre 2020, a-t-on relevé de même source.

H. A.

## Au centre d'une journée d'étude à Djelfa

## Les potentialités hydriques et les perceptives de leur développement

Les «potentialités hydriques et les perceptives de leur développement et prise en charge» ont constitué l'axe principal d'une journée d'étude organisée à Djelfa par le ministère des Ressources en eau, en coordination avec les autorités locales de la wilaya. La rencontre, présidée par le secrétaire général auprès du ministère des Ressources en eau, Kamel Mihoubi, a donné lieu à un exposé sur les préoccupations du secteur, axées principalement sur «l'impérative amélioration de l'alimentation des citoyens en eau potable (AEP)» au niveau de cette wilaya qui enregistre un grand problème dans ce domaine, exacerbé par de «récurrentes perturbations et un déficit en AEP dépassant les seuils du raisonnable», ont estimé des intervenants. Dans son intervention, Kamel Mihoubi a indiqué qu'un «intérêt suprême est conféré par le ministre à cette wilaya spécifique, eu égard à sa

vocation agricole», ce qui requiert, a-t-il dit, une amélioration en matière d'AEP. «Il s'agit d'une opportunité offerte pour se pencher sur les préoccupations posées, faire un constat de l'état des lieux du secteur en matière de ressources en eau souterraines et constater de plus près les insuffisances en matière d'AEP en vue d'améliorer le réseau d'alimentation en cette ressource vitale», a souligné le même responsable devant les autorités locales, les responsables du secteur des Ressources en eau, les élus locaux et les représentants d'associations présents à la rencontre. Le secrétaire général auprès du ministère des Ressources en eau a rappelé, à ce titre, l'affectation précédemment par l'Etat d'une enveloppe de près de 51,8 milliards DA pour le service public de l'eau et de l'assainissement. Il a aussi fait part d'une autre dotation de 16,2

milliards DA, au titre de l'actuel programme, ayant permis la concrétisation de 12 opérations de développement, tandis que 23 autres sont encore en chantier. Sachant que le secteur compte 45 opérations en réalisation pour l'amélioration du service public de l'eau, pour une enveloppe de 16,8 milliards DA, a estimé M. Mihoubi. Le même responsable a signalé le recensement de 286 zones d'ombre, comptant plus de 560 000 âmes, ciblées par différents programmes de développement. Il a signalé le financement, à ce jour, de 27 opérations au niveau de zones d'ombre, au moment où des démarches sont en cours en vue de trouver un financement pour 338 autres opérations ciblant ces mêmes zones. Concernant l'entreprise de l'Algérienne des eaux (ADE) qui gère actuellement sept communes sur les 36 que compte Djelfa, M. Mihoubi a souligné

que «l'élargissement de la gestion de l'ADE au reste des communes requiert un soutien financier devant garantir un bon rendement». Le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Smail Amirouche, a estimé que la présence de certains problèmes de gestion, dus à de nombreuses causes, «constituent une entrave pour l'entreprise», faisant notamment référence aux créances détenues auprès des abonnés. Il a indiqué que la wilaya de Djelfa occupe le peloton de tête des wilayas du pays en la matière, avec des créances estimées à 4,5 milliards DA, dont 500 millions DA dus par les collectivités locales. «Ces ressources financières non restituées compliquent les tâches de l'entreprise qui trouve des difficultés à accomplir ses missions relatives à la réparation des pannes, l'acquisition de pompes et l'amélioration de ses prestations», a-t-il déploré. Lyes B.

## Mascara

## Réception de plus de 280 opérations de développement destinées aux zones d'ombre

Pas moins de 286 opérations de développement destinées aux zones d'ombre ont été réceptionnées dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Les 286 opérations, réalisées jusqu'à la semaine en cours, font partie de 338 opérations inscrites au profit de 289 zones d'ombre dont la concrétisation a été lancée en début d'année en cours, a-t-on indiqué. Elles touchent plusieurs domaines et portent sur l'ouver-

ture de pistes, la rénovation des routes, le raccordement aux réseaux d'électrification rurale, de gaz naturel, d'alimentation en eau potable et d'assainissement, la réfection d'écoles primaires et de cantines scolaires et l'aménagement des structures sanitaires, entre autres. Il est aussi attendu l'achèvement de 52 opérations restantes dans les prochains jours, a-t-on annoncé, soulignant qu'elles ont été financées en majorité par la Caisse de garantie et de solidarité des

collectivités locales. Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, avait déclaré à la presse fin octobre dernier que la Direction des ressources en eau s'était lancée dans la rénovation de 240 km du réseau d'AEP et de 56 km du réseau d'assainissement dans les zones d'ombre, en plus de la réalisation et de l'équipement de 20 puits artésiens en vue d'améliorer l'AEP, a-t-on rappelé. La Direction des travaux publics a également lancé des projets de revêtement et de

maintenances des routes sur une longueur de 267 km, alors que la Direction de l'énergie a réalisé cinq projets de raccordement de 20 000 foyers, répartis sur 69 zones d'ombre, au réseau de gaz naturel, ainsi que le raccordement de 141 villages à l'électrification rurale. Le secteur de l'Education a, quant à lui, bénéficié d'un projet de réhabilitation et de réfection de 261 écoles primaires, a-t-on ajouté de même source.

S. A.

El Bayadh  
Insertion  
de plus de 1 100  
fonctionnaires  
dans des postes  
permanents

UN TOTAL de 1 107 fonctionnaires ayant bénéficié du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et sociale (DAIPS) des diplômés dans la wilaya d'El Bayadh ont été confirmés dans des postes d'emploi permanents, a-t-on appris du directeur de l'emploi. Ziane Mohamed a indiqué que l'opération d'insertion des fonctionnaires a démarré fin décembre de l'année dernière et se poursuivra jusqu'au traitement de tous les dossiers en suspens, en application du décret exécutif 336/19, soulignant qu'elle a touché, dans une première phase, les fonctionnaires ayant exercé durant une période de 8 ans et plus. Cette opération a permis d'insérer également 296 administratifs dans le secteur de l'Education, 247 dans les structures relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, 55 qui exercent dans le secteur des Finances et 43 autres dans le secteur de la Jeunesse et des Sports et autres. Le même responsable a affirmé que cette opération se poursuivra pour toucher un plus grand nombre de fonctionnaires suivant la disponibilité des postes budgétaires, faisant savoir que le nombre de fonctionnaires ayant exercé depuis plus de 8 ans est estimé à 2 294 et que cette opération touchera, dans sa troisième et dernière phase, ceux qui travaillent depuis moins de trois ans et qui sont au nombre de 830. R. R.

Exposition des produits d'artisanat

# Le patrimoine national matériel à l'honneur

Une exposition d'œuvres artisanales est organisée depuis dimanche au siège du ministère des Affaires étrangères, mettant en valeur le patrimoine national matériel. Cette exposition est marquée par une forte participation d'artisans issus de plusieurs villes du pays. Des œuvres en dinanderie, céramique d'art, vannerie, bois, bijoux ou encore du tissage, sont exposées aux visiteurs.

Présent lors de l'inauguration de cet événement, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a précisé que cette manifestation met la lumière sur «la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien».

Par Abla Selles

Une vingtaine d'artisans issus de plusieurs villes d'Algérie proposent leurs produits dans une exposition-vente inaugurée, dimanche à Alger, en présence des ministres des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou. Des produits de la dinanderie, de la céramique d'art, de la vannerie, du bois, des bijoux ou encore du tissage sont, entre autres, proposés aux visiteurs qui auront la possibilité d'acquiescer ces produits à des prix «accessibles».

Présent à la cérémonie d'ouverture, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a mis en exergue les mesures d'aide prises par le gouvernement en faveur des artisans, touchés par l'épidémie de coronavirus.

L'exposition se veut une «reconnaissance» envers les artisans qui sont des ambassadeurs des traditions millénaires algériennes et du patrimoine national qui s'étend sur des milliers d'années, a-t-il souligné dans son allocution.

Rappelant les efforts entrepris pour la promotion de la destination touristique de l'Algérie et ses produits d'artisanat à travers le monde, M. Hamidou a affirmé que cette manifestation traduit également la «collaboration efficace entre les différents départements ministériels, dont le ministère des Affaires étrangères».

Pour sa part, le ministre des

Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a relevé l'importance de cette exposition qui, a-t-il dit, contribue à faire connaître les produits de créateurs et artisans algériens. Elle reflète aussi, appuie-t-il, «la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien».

«Ces œuvres, distinguées en Algérie et à l'étranger, sont l'expression du talent et de la créativité des artisans algériens qui s'inspirent du patrimoine culturel et artistique national», a-t-il encore souligné.

Il a rappelé, à ce titre, le partenariat entre son département et celui du Tourisme qui œuvrent ensemble à «promouvoir la destination Algérie ainsi que ses produits d'artisanat à l'étranger».

En guise d'encouragement aux artisans et à leurs produits, le ministère des Affaires étrangères «va acheter des produits d'artisanat exposés au profit des ses services centraux et missions diplomatiques à l'étranger», a annoncé M. Boukadoum.

Organisée par l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel



(Anart), un organisme chargé notamment de promouvoir l'artisanat traditionnel et d'art, l'exposition est visible jusqu'au 31 décembre au siège du ministère des Affaires étrangères. A. S.

## Rationalisation des dépenses et valorisation des établissements culturels Transfert de trois établissements d'Alger vers Tipasa

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, dimanche, une opération de transfert des sièges de trois établissements, dédiés à l'archéologie et aux biens culturels, d'Alger vers Tipasa.

«Cette initiative consiste en le transfert des sièges de trois établissements du secteur de la Culture, à savoir le Centre national de recherche en archéologie, l'École nationale de conservation et de restauration des biens culturels et l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels, vers le Centre arabe d'archéologie, demeuré inexploité depuis l'achèvement des travaux de sa réalisation en 2018», a indiqué la ministre, dans une déclaration à la presse.

Elle a ajouté que le choix du Centre arabe d'archéologie, pour abriter ces trois établissements culturels, est une décision «inscrite au titre de la rationalisation des dépenses et de la valorisation des établissements culturels réalisés par l'Algérie, tout en assurant aux étudiants et chercheurs un meilleur et un plus beau cadre de travail, dans une wilaya (Tipasa) archéologique par excellence», a-t-elle souligné.

«Il n'est pas possible de rester les bras croisés à attendre que l'Organisation arabe chargée des affaires culturelles relevant de la Ligue des Etats arabes (demeurée inerte depuis la fin des travaux de ce centre), promotrice de ce projet, bouge», a observé Mme Bendouda, relevant que l'«Algérie a tenu ses engagements par la réalisation de ce projet».

«L'Algérie n'a pas abandonné le projet du Centre arabe d'archéologie», a-t-elle affirmé.

Elle a estimé, en outre, que ce transfert «est une bonne décision, considérant que l'Algérie est prioritaire dans l'exploitation de ses capacités, ceci d'autant plus que ce type de structures est adapté aux besoins des établissements culturels nationaux», a-t-elle dit.

La ministre de la Culture et des Arts a soutenu que la «recherche en archéologie n'est pas une recherche de circonstance, mais plutôt une recherche liée à l'identité et à l'Histoire». «Il s'agit d'une nécessité extrême et stratégique, qu'il faut encourager, inscrire parmi les priorités et en faire un devoir national pour la culture, l'Histoire et l'identité nationale», a-t-elle estimé.

Pour Mme Bendouda, «le transfert du Centre national de recherche en archéologie et des autres établissements, vers cet espace entouré de vestiges, n'est pas fortuit, mais plutôt dicté par un souci d'intérêt pour ce type de structures de recherches», estimant que «l'Algérie est leader en archéologie».

Sur un autre plan, évaluant l'activité culturelle durant cette année, la ministre de la Culture et des Arts a relevé «un certain recul», en raison de la pandémie de coronavirus, a-t-elle dit, signalant néanmoins l'élaboration, durant cette période, de dossiers relatifs «à de nombreuses lois, dont la loi sur le statut de l'artiste, les théâtres et le cinéma, outre la réhabilitation d'un nombre d'établissements culturels ayant enregistré des problèmes de gestion administrative et financière».

La ministre a procédé, à l'occasion, à l'installation de dix chercheurs permanents en archéologie, détenteurs d'un doctorat, dans l'objectif d'«insuffler un nouveau dynamisme à cet acquis» qu'elle a qualifié de «pilote en Algérie et dans la région».

F. H.

Décès

### La chanteuse tunisienne Zouheira Salem est morte

LA CHANTEUSE tunisienne Zouheira Salem est décédée, dimanche matin, à l'âge de 80 ans, des suites d'une longue maladie, rapporte la presse tunisienne.

Zouheira Brahmi de son vrai nom, la chanteuse était parmi les éminentes voix de la «Rachidia» aux côtés de Oulaya et Naama, comptant à son actif près de 500 chansons, qui ont enrichi le répertoire de la chanson tunisienne.

Zouheira Salem a sorti ses premiers enregistrements en 1960 et a chanté sur les airs d'éminents compositeurs, dont Mohamed Triki, Abdel Hamid Belalgeya, Saleh El Mahdi, Mohamed Allem, Mohamed Ridha, ou encore Chedly Anouar.

C. T.

### Editions Anep

## Trois nouvelles publications dans les étals des librairies

Les éditions Anep de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité, annoncent la sortie dans les librairies de trois nouveaux ouvrages pour la première semaine du mois de janvier prochain, a-t-on appris auprès de l'éditeur.

«Le long règne du dey

Mohamed Ben Othmane (1766-1791) du journaliste et auteur Mohamed Balhi qui revient avec ce dernier ouvrage dédié à l'histoire et au patrimoine sur un dey méconnu et dont la période de règne sur la régence d'Alger a été empreinte de paix, de stabilité et prospérité.

Autre nouveauté annoncée

par l'éditeur, «Journal d'une jeune schizophrène», un récit de Rabéa Douibi qui dévoile le journal intime d'une jeune fille, découvert par ses parents après sa mort tragique et prématurée.

Le journaliste et romancier Merzak Bagtache, qui avait reçu le Grand prix Assia-Djebar du roman en langue arabe en 2017,

a lui aussi signé son dernier né aux éditions Anep sous le titre «Quatro».

L'Anep prévoit également de commercialiser à cette période une réédition de «Arabesques, enquête sur le rôle des Etats-Unis dans les révoltes arabes» de l'universitaire Ahmed Bensaâda.

D. R.



États-Unis

# Sous pression, Trump ratifie le plan de relance de l'économie américaine

■ Moins d'un mois avant son départ de la Maison-Blanche, Donald Trump a effectué une volte-face spectaculaire dimanche soir : le Président américain a abruptement ratifié, après des jours de résistance, le nouveau plan de relance économique de 900 milliards de dollars accordant des aides aux ménages et aux petites entreprises.

Par Mourad M.

Le locataire de la Maison-Blanche a également signé dans la foulée la proposition de loi de financement de l'Etat fédéral, ce qui permet d'éviter la fermeture aujourd'hui des services publics.

Ce coup de théâtre soudain est un revirement pour M. Trump, qui a créé mardi dernier un drame politique de toutes pièces en menaçant d'opposer son veto à ce plan d'aides négocié entre

républicains et démocrates avec l'assentiment de son ministre de l'Economie et des Finances.

Mais l'expiration samedi à minuit de deux programmes d'assistance fédérale pour 12 millions de personnes ayant perdu leur emploi à cause de la pandémie a changé la donne et forcé le milliardaire républicain à battre en retraite.

D'autant que les critiques ont fusé de tous les bords politiques dimanche, l'enjoignant à agir au plus vite pour éviter un désastre

économique et social.

«Je ratifie cette législation pour restaurer les allocations chômage, arrêter les expulsions (locatives), apporter de l'assistance aux bailleurs, ajouter des fonds supplémentaires au programme de prêts aux entreprises, permettre aux employés de la l'énergie de retourner au travail et donner des fonds substantiels en plus pour la distribution des vaccins», a expliqué Donald Trump, dans un communiqué.

Il attribuait son refus d'apposer son sceau au fait qu'il fallait une revalorisation des chèques d'aide aux familles en difficulté, s'opposant ainsi aux élus de son propre parti républicain et mettant à risque des millions d'Américains.

Cette opposition de dernière minute avait pris de court même dans son propre camp car il a passé son temps, lors des négociations du compromis, à dénoncer des fraudes supposées ayant conduit selon lui à sa défaite lors de l'élection du 3 novembre.

«Je suis content de savoir que les Américains vont recevoir une assistance plus que nécessaire, alors que notre pays continue de lutter contre la pandémie», a salué dimanche soir, dans un tweet, Mitch McConnell, le chef de file des sénateurs républicains.

De son côté, l'influent sénateur républicain Mitt Romney s'est déclaré «soulagé».

«L'aide dont ils en ont désespérément besoin est maintenant en route vers les travailleurs, les familles et les petites entreprises à travers le pays», a-t-il tweeté.

Et la cheffe des démocrates à la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a affirmé qu'il s'agissait d'«un acompte à ce qui est nécessaire pour enrayer le virus, mettre de l'argent dans les



PH. &gt; D. R.

poches des Américains et honorer nos héros». «Nous devons rapidement prendre davantage de mesures», a-t-elle tweeté.

Le nouveau plan de relance prolonge jusqu'à mi-mars ces aides fédérales versées aux chômeurs, accorde des prêts garantis aux entreprises, prévoit des milliards de dollars d'aides aux PME, aux sociétés de la restauration, de l'hôtellerie, du transport aérien etc., prolonge le moratoire interdisant les expulsions de personnes ne pouvant payer leur loyer, suspend les saisies immobilières et prévoit des fonds pour la distribution des vaccins anti-Covid.

Sans la signature de Donald Trump, toutes ces mesures ne pouvaient entrer en vigueur.

Ces aides sont cruciales d'autant que la reprise économique est au point mort, freinée par de nouvelles restrictions à l'activité et aux déplacements dues à la flambée des infections de Covid-19.

Elles sont, selon Andrew Stettner du groupe de réflexion progressiste The Century Foundation, «la seule bouée de sauvetage évitant à des millions de familles de tomber dans la pauvreté».

«Sans une allocation chômage ou un salaire, des familles n'auront pas les moyens de s'acheter à manger, conserver leur maison ou leur voiture, acheter des médicaments importants, feront face à de difficiles épreuves de sorte que retrouver un emploi et sortir du trou dans lequel les aura plongées la récession seront un combat», prévient M. Stettner. Les Afro-Américains et les Hispaniques sont les plus affectés, d'après lui.

Le retard pris par M. Trump pourrait aggraver les blessures économiques causées par la pandémie, en l'occurrence un bond du chômage de longue durée.

M. M.



## Commentaire

Déjeuner

Par Fouzia Mahmoudi

Si Emmanuel Macron doit s'attendre, au vu de tous les sondages sur la prochaine élection présidentielle française, à retrouver une nouvelle fois Marine Le Pen au second tour, certains de ses conseillers n'hésitent pas à prendre contact avec des proches de la présidente du Rassemblement National, tels que Marion Maréchal. Et si cette dernière a quitté le RN depuis trois ans pour fonder en 2018 un Institut des sciences sociales, économiques et politiques (ISSEP), elle n'en reste pas moins la nièce de Marine Le Pen, et surtout la petite-fille du sulfureux Jean-Marie Le Pen. Un déjeuner révélé ainsi par «Le Monde» entre un conseiller d'Emmanuel Macron et l'ancienne députée du RN suscite cette semaine des critiques jusque dans la majorité présidentielle. Bruno Roger-Petit, conseiller mémoire du chef de l'Etat, a en effet invité la nièce de Marine Le Pen à déjeuner le 14 octobre dernier. Selon Marion Maréchal, Bruno Roger-Petit a souhaité la rencontrer «par curiosité», par l'intermédiaire d'un «ami commun». Mais l'ancienne élue du Vaucluse juge qu'il n'y a «rien à raconter» sur ce repas qu'elle ne veut pas commenter. Roger-Petit a confirmé avoir rencontré Marion Maréchal «à titre personnel», pour savoir «si elle était en résonance avec l'état de l'opinion, ce qui n'est pas le cas». «J'ai dû constater que nous étions en désaccord. C'est un peu ce que Xavier Bertrand a fait quand il a rencontré Eric Zemmour, essayiste et ami de Marion Maréchal», a-t-il fait valoir au «Monde». L'Élysée n'a pas souhaité commenter la rencontre, soulignant qu'elle avait été organisée par Roger-Petit à titre tout à fait «personnel». Marion Maréchal, qui mène depuis son départ du RN une «bataille culturelle» des idées à la tête d'une école de sciences politiques à Lyon, ne sera pas candidate à la présidentielle de 2022 mais ne s'interdit pas de revenir un jour en politique. «Avec l'extrême droite, on ne discute pas, on ne transige pas. On la combat», a critiqué Hugues Renson, vice-président LREM de l'Assemblée nationale, dans un tweet où il cite l'ex-président Jacques Chirac qui, en avril 2002, avant le second tour de la présidentielle face à Jean-Marie Le Pen, avait déclaré : «Je ne peux pas accepter la banalisation de l'intolérance et de la haine». «Il y a des gens qu'on ne "sonde" pas "à titre personnel", on les combat à titre collectif. Marion Maréchal et toute sa clique en font clairement partie», a tranché Astrid Panosyan, cofondatrice du parti présidentiel, dans un tweet «liké» par le secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, Clément Beaune, et relayé par l'ancien patron des députés LREM, Gilles Le Gendre. «Maurras et Pétain n'étaient pas dispo...», a ironisé sur Twitter Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la maire socialiste de Paris Anne Hidalgo. «Le macronisme, face à l'extrême droite, un rempart ? Non, un renard...», a déploré le député LFI Alexis Corbière. «Plutôt une passoire», a critiqué son homologue Clémentine Autain, ou «une rampe d'accès au pouvoir», selon le porte-parole du PCF, Ian Brossat. Un seul repas, d'un simple conseiller de Macron aura ainsi réussi à émouvoir une partie de la scène politique de gauche et du centre qui semble estimer que toute tentative de dialogue, quel que soit le contexte, est interdite. Reste à voir si Macron s'est servi de ce déjeuner comme d'un ballon d'essai pour déterminer quelle tolérance avaient ses parlementaires et ses députés vis-à-vis d'un changement de ligne possible en 2022. Un changement de ligne fort improbable, par ailleurs, mais qui doit être tentant pour le président français qui voit bien aujourd'hui que du côté des républicains aucun candidat potentiel n'arrive à se détacher et à susciter l'approbation des électeurs et partisans de droite. F. M.

## Élections en Centrafrique

### Un avenir à court terme déjà lourd de risques

Les élections présidentielle et législatives, que bon nombre prédisaient impossibles à tenir, se sont déroulées dimanche contre vents et marées dans une Centrafrique en guerre civile depuis huit ans, aux deux tiers occupée par des groupes armés et menacée par une nouvelle offensive des rebelles.

Mais l'avenir est plus qu'incertain, même à court terme.

Le pouvoir du président sortant et grand favori du scrutin, Ange Faustin Touadéra, semble en sortir renforcé. Mais la légitimité de celui qui sortira vainqueur est déjà mise en cause dans un pays où une partie importante de la population a été empêchée de voter et où l'oppo-

sition et les rebelles accusent déjà le gouvernement de fraudes.

Les experts redoutent que le pays replonge rapidement dans une spirale d'affrontements sanglants après les urnes.

Des résultats provisoires doivent être annoncés dès le 4 janvier mais les définitifs pas avant le 18. Trois longues semaines... Un trou noir où tout est possible.

Les bulletins des bureaux de vote, dispersés à travers un territoire grand comme la France et la Belgique et occupé aux deux tiers par des groupes armés, doivent être acheminés jusqu'à Bangui pour être comptabilisés et certifiés.

Aux élections de 2015-2016 et la victoire surprise de M.

Touadéra au paroxysme de la guerre civile, d'innombrables bulletins s'étaient évanouis dans la nature.

Après la proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle, les recalés de la présidentielle et des législatives auront une dizaine de jours pour contester la légalité du scrutin. En l'absence de majorité absolue, un second tour est prévu le 14 février.

A Bangui, le vote s'est déroulé sans incident et a suscité une forte mobilisation, mais la capitale n'abrite qu'un million d'âmes sur les 4,9 millions d'habitants. Dans les provinces, de multiples incidents parfois violents ont empêché le vote de dizaines de milliers de personnes.





Tournoi de l'UNAF (U17)/ préparation  
**La sélection nationale s'incline en amical face au Sénégal**

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) s'est inclinée dimanche face à son homologue sénégalaise 0-1 (mi-temps: 0-0), en match amical disputé au stade 5-Juillet d'Alger, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, prévu à Alger en janvier prochain. Les visiteurs ont marqué le but victorieux en seconde période grâce à Ibossané sur penalty (69'). Les deux équipes se rencontreront de nouveau aujourd'hui au 5-Juillet (14h30) pour un autre test amical. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre

de la préparation en vue du tournoi de l'UNAF, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie, dont la phase finale se jouera en mars au Maroc. Les cadets algériens ont entamé lundi un stage préparatoire au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 31 joueurs dont 16 évoluent dans des championnats étrangers. Pour son premier test amical, la sélection des U17 s'est imposée mercredi face à l'Académie de la FAF (2-1), en match disputé sur le nouveau terrain du Centre de Sidi Moussa.

Oussama Darfalou (Vitesse Arnhem)

**«Mon objectif est de revenir en équipe nationale»**

L'ATTAQUANT algérien Oussama Darfalou, dans une intervention accordée à Télévision nationale algérienne, a annoncé son objectif principal pour l'année 2021 : revenir avec la sélection de Djamel Belmadi.

«L'objectif de chaque joueur est de jouer dans l'équipe nationale de son pays. Pour ma part, j'ai cette ambition de réussir avec mon club pour taper dans l'œil du sélectionneur national. C'est mon objectif», a expliqué l'ex-attaquant de l'USM Alger.

Interrogé sur son très bon début de saison du côté de l'Eredivisie (D1 des Pays-Bas), l'attaquant de 27 ans a souligné qu'«au début, ce n'était pas facile pour moi de m'intégrer dans un championnat difficile comme celui de la Hollande», faisant part

des problèmes qu'il avait rencontrés lors de sa première année, qui était «très difficile pour moi, surtout que je me blessais souvent», mais «el hamdoulah», Darfalou affirme avoir finalement trouvé ses repères et se satisfaire de son temps de jeu croissant. Pour cette année, le joueur est content de «marquer beaucoup de buts» et de ne pas avoir de «problème avec la langue néerlandaise», aspirant ainsi à réussir encore plus avec son club. Rappelons que depuis le début de saison, l'attaquant a inscrit six buts avec son équipe et délivré une passe décisive en 13 rencontres de championnat. Si Oussama Darfalou est en forme, c'est aussi le cas du Vitesse Arnhem qui est 4<sup>e</sup> au classement général d'Eredivisie.

Préparation au Mondial 2021-Handball  
**L'EN perd avec les honneurs face à la Russie**

■ L'équipe nationale de handball s'est inclinée avec les honneurs face à la Russie, en match entrant dans le cadre du tournoi amical préparatoire qui se déroule à Jastrzebie-Zdroj (Pologne) en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier). Les Verts se sont inclinés sur le score de 24 à 30 (mi-temps : 7-14).



Les Verts se préparent sérieusement pour le Mondial

Par Mahfoud M.

Lailier droit de la sélection nationale, Redouane Saker (JSE

Skikda), est sorti sur blessure au bout de 10 minutes de jeu. Les coéquipiers de Mustapha Hadj Sadok ont disputé leur deuxième et dernier match dans le cadre de ce ren-

dez-vous préparatoire hier soir face à la Pologne.

La Biélorussie qui devait prendre part à ce tournoi a fini par renoncer, ce qui fait un match en moins pour la troupe du coach français de la sélection, Alain Portes.

Le Sept algérien, à pied d'œuvre depuis dix jours en Pologne pour son premier stage précompétitif, s'est imposé face à la Pologne (26-23), avant de s'incliner face au même adversaire (24-26), pour ses deux premiers matchs amicaux disputés les 21 et 22 décembre.

Les joueurs de l'EN effectueront un ultime stage précompétitif à Manama (Bahreïn) à partir du 6 janvier, avec au menu deux matchs amicaux face à la sélection locale les 8 et 10 janvier. Le départ pour le Caire se fera à partir de Manama le 11 janvier. Au Mondial-2021, l'Algérie fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande.

Les Algériens débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

La mission s'annonce très difficile par rapport au manque de préparation pour ce genre de tournoi, surtout avec la crise sanitaire qui a complètement chamboulé les plans du staff technique, sachant que des stages ont été annulés en raison de la contamination de certains éléments considérés comme des joueurs-clés de la sélection.

M. M.

Ligue 1 (6<sup>e</sup> journée)

**L'ESS reprend le leadership, l'USMA se réveille**

L'ES SÉTIF est repassée en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football, en battant, dimanche à domicile, le Paradou AC (1-0), alors que l'USM Alger a signé sa première victoire de la saison, en dominant le NA Hussein-Dey (3-0) dans un derby algérois à sens unique, à l'occasion de la 6<sup>e</sup> journée. Les Sétifiens, qui portaient favoris dans leur antre du 8-Mai-1945, ont dû attendre les dix dernières minutes pour faire la différence face à une accrocheuse équipe du PAC. Le jeune Amoura a surgi à la 81<sup>e</sup> minute pour offrir une victoire précieuse aux siens et, au passage, atteindre la barre de trois buts depuis le début de la saison, après le doublé inscrit en déplacement face à l'USMA, lors de la 1<sup>re</sup> journée. L'USMA, dos au mur après deux points engrangés en cinq rencontres, a réagi de fort belle manière en battant nettement le NAHD (3-0), grâce notamment à un doublé de Koudri. Les «Sang et Or», toujours à la recherche de leur première victoire de la saison, ont terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Sidhoum en deuxième période (52'). De son côté, l'AS Ain M'Ilila a confirmé son excellent début de saison en s'imposant difficilement face au CA Bordj Bou Arréridj (1-0). Le buteur-maison Demane a marqué pour l'occasion son troisième but de la saison (75'), alors que le gardien de but Boulitif a assuré derrière en arrêtant un penalty mal tiré par Guettal en fin de match.

**Le NCM s'enlise dans la crise**

L'attaque de l'ASO Chlef continue de craquer le feu pour le deuxième match de suite. Quelques jours après avoir dominé en dépla-

cement la JSM Skikda (4-1), les Chéliens se sont offert cette fois-ci à domicile la lanterne rouge l'US Bel-Abbès sur le même score. Avec 11 buts inscrits en six matchs, l'ASO Chlef détient la meilleure attaque du championnat. Pour sa part, l'USMBA continue de manger son pain noir et paye les frais des problèmes internes auxquels elle fait face depuis le début de l'exercice. Dans l'autre derby de l'Ouest de cette journée, l'ASO Oran s'est imposé à la maison face au RC Relizane (1-0). Les joueurs de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani concèdent leur deuxième revers de suite, après celui essuyé à domicile face au MC Alger (0-1). Inavoué jusque-là, le MCO poursuit sa marche en avant pour occuper la 4<sup>e</sup> place au tableau, conjointement avec le MCA et l'ASO, alors que le RCR stagne à la 11<sup>e</sup> position. Quant au NC Magra, il s'enlise dans la crise en concédant sa troisième défaite de suite, à domicile face à l'Olympique Médéa (1-3). Les gars du «Titteri» enchaînent, eux, un deuxième succès en dehors de leurs bases, après celui réalisé au stade Omar-Hamadi face à l'USMA (3-1). La JS Kabylie a confirmé son réveil en allant tenir en échec l'US Biskra (1-1) et surtout aligné un troisième match sans défaite, toutes compétitions confondues, après la victoire chez l'ASO (2-0) puis à Niamey face aux Nigériens de l'US Gendarmerie (2-1) au 2<sup>e</sup> tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération. Enfin, le duel des promus entre le WA Tlemcen et la JSM Skikda s'est terminé sans vainqueur (0-0). Un résultat qui arrange plutôt les Skikdis, lesquels réagissent après la lourde défaite essuyée à domicile face aux Chéliens (1-4). Les rencontres JS Saoura - MC Alger et CR Belouizdad - CS

Constantine ont été reportées en raison de l'engagement des deux clubs algérois au 2<sup>e</sup> tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.

**Résultats partiels et classement :**

USB- JSK	1-1
NCM- OM	1-3
WAT- JSMS	0-0
MCO-RCR	1-0
USMA- NAHD	3-0
ASO-USMBA	4-1
ASAM-CABBA	1-0
ESS -PAC	1-0
<b>Reportés :</b>	
JSS-MCA	
CRB- CSC	
Pts	J
1. ES Sétif	13 5
2. JS Saoura	11 5
... AS Ain M'Ilila	11 5
4. MC Alger	10 4
... ASO Chlef	10 6
... MC Oran	10 6
7. US Biskra	8 6
8. CR Belouizdad	7 3
...O. Médéa	7 5
... Paradou AC	7 6
11. CS Constantine	6 4
... JS Kabylie	6 5
... RC Relizane	6 6
14. USM Alger	5 6
15. JSM Skikda	4 5
... NC Magra	4 6
... WA Tlemcen	4 6
18. NA Hussein-Dey	3 5
19. CABB Arréridj	2 6
... USM Bel-Abbès	2 6

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Drogue

## Saisie de plus de quatre kilogrammes de kif traité à El-Menea

AU MOINS 4,15 kilogrammes de kif traité destinés à alimenter le marché local ont été saisis par la BMPJ à El-Menea (sud de Ghardaïa) qui ont également arrêté deux présumés dealers, a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa.

La drogue, dissimulée sous forme de plaquettes à l'intérieur d'un véhicule, a été découverte lors d'une opération minutieuse-

ment préparée sur la base d'informations précises, menée par les services de la police sur la RN-1 à l'entrée d'El-Menea, a précisé la source dans un communiqué.

Les deux individus (19 et 28 ans) interpellés à bord du véhicule chargé de drogue, détenaient également une somme de 51 600 DA issue de la vente de kif traité, a-t-on ajouté.

G. H.

Solidarité/Santé

## Sonatrach réitère son engagement à soutenir les opérations de solidarité

LA SOCIÉTÉ nationale des hydrocarbures Sonatrach a réitéré, hier dans un communiqué, son engagement à soutenir toutes les opérations de solidarité nationale.

«Sonatrach s'engage à apporter son soutien constant et durable à toutes les opérations de solidarité nationale», a précisé le groupe public dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Soulignant «sa fidélité à ses engagements en sa qualité d'entreprise citoyenne», Sonatrach souligne qu'elle a, à travers sa

Direction des œuvres sociales, organisé une caravane médicale au niveau de la wilaya de Béchar.

Cette caravane médicale est composée de plusieurs médecins spécialistes, à savoir des neurologues, des ORL et des oncologues, selon la même source.

Ils auront pour mission d'effectuer des consultations et des interventions chirurgicales, à titre gracieux, aux habitants de la région», ajoute le Groupe dans son communiqué.

K. L.

Session 2021

## Inscriptions aux examens de fin de cycle du 3 au 28 janvier

LES INSCRIPTIONS des candidats aux examens de fin de cycle pour la session 2021 s'étaleront du 3 au 28 janvier prochain, a annoncé, hier, le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de l'organisation des trois examens de fin de cycle pour la session 2021, le ministère de l'Éducation nationale informe tous les élèves scolarisés concernés par les trois examens (l'examen de fin de cycle primaire, l'examen du brevet d'enseignement moyen et l'examen du baccalauréat) et tous les candidats libres désirant passer les examens du BEM et du baccalauréat, que l'opération d'inscription pour la session 2021 débutera le dimanche 3 janvier jusqu'au jeudi 28 janvier», a précisé la même source.

Cette session sera organisée «selon les mêmes procédures et conditions applicables lors des sessions précédentes sans aucun changement, qu'il s'agisse des conditions d'inscription ou des droits d'inscription», a souligné la même source.

Pour les candidats scolarisés,

«l'opération d'inscription s'effectuera au niveau des établissements d'éducation via la plateforme numérique du ministère de l'Éducation par les directeurs d'établissements». Quant aux inscriptions des candidats libres aux examens du BEM et du baccalauréat, elles s'effectueront sur les deux sites de l'Office national des examens et concours (Onec): <http://bem.onec.dz> et <http://bac.onec.dz>, a conclu le communiqué.

R. N.

## À quelques jours de 2021



Loumis

Djaloul@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Des habitants bloquent la route à Yakourène pour réclamer une aire de jeu

Les habitants du village Ath Bouhini de la commune Yakourène (42 km à l'est de Tizi Ouzou) ont fermé la RN12 pour réclamer une aire de jeu, délocalisée vers un autre village.

Par Hamid H.

Sous l'égide de leur comité, les habitants dudit village ont décidé de hausser le ton face au silence des autorités concernant leur revendication après plusieurs autres actions de protestation, notamment la fermeture du siège de la mairie. Cette action n'a pas été sans désagréments pour de nombreux usagers de la route, bien que les habitants ont pris soin d'avertir la veille quant à leur décision de fermer la RN 12 depuis l'entrée de la commune de Yakourène jusqu'à l'hôtel Tamgout.



Oran

## Protestation des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation

PLUS D'UNE cinquantaine d'auxiliaires médicaux d'anesthésie et de réanimation (AMAR), se sont rassemblés, hier matin, au niveau du CHU d'Oran pour revendiquer la révision de leur statut, a-t-on constaté.

Répondant à l'appel du Syndicat autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation de santé publique, les protestataires se sont regroupés à l'entrée du CHU, levant des pancartes affichant leurs

revendications, à savoir la révision de leur statut et l'établissement d'une nomenclature définissant leurs tâches.

Ils demandent la révision du statut particulier 11-235 du 6 juillet 2011, qui régit leur fonction, une formation adaptée en externe (bac+5) au niveau d'un institut national, ainsi que la revalorisation du diplôme de tous les auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation, explique Yaïche Mustapha, coordonnateur

local de ce syndicat à Oran. Les AMAR, dont le nombre total au niveau de la wilaya d'Oran ne dépasse pas les 220, ont observé des mouvements de protestation similaires au niveau d'autres établissements de santé, comme l'EHU d'Oran et l'hôpital pédiatrique de Hai El Manzah, a affirmé M. Yaïche, ajoutant que ce sit-in vient après avoir épuisé tous les moyens pour faire entendre les revendications de cette catégorie des personnels de santé.

«Nous avons déposé une plateforme de revendications au niveau du ministère de la Santé au mois de mars dernier sans qu'aucune suite ne soit donnée à nos doléances», a-t-il regretté, ajoutant que les AMAR, qui sont mobilisés au premier front dans la lutte contre le Covid, «ne peuvent pas attendre davantage».

Le chargé de communication de la direction de la santé locale a expliqué que l'examen des revendications des AMAR est une prérogative du ministère de tutelle.

Ali O.

Maya H.

Benfrah/Oran

## Démantèlement d'une bande de cambrioleurs

LES ÉLÉMENTS de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Benfrah, daïra de Gdyl (Oran), ont démantelé récemment un réseau criminel organisé, spécialisé dans les cambriolages, composé de 4 personnes, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication du groupement d'Oran de ce corps de sécurité.

Cette opération a permis la récupération d'une somme de 4,74 millions de dinars et des bijoux d'une valeur de 1,54 million DA, a-t-on indiqué lors de la présentation de cette affaire à la presse au niveau du siège de la brigade de Benfrah. Les 4 suspects sont âgés entre 18 et 21 ans.

L'enquête sur cette affaire a été enclenchée

suite à une plainte déposée par une victime d'un cambriolage, a-t-on expliqué, ajoutant que les enquêteurs ont réussi, en un laps de temps très court, à identifier les suspects, qui ont déjà à leur actif plusieurs cambriolages dans la même localité.

Après perquisition des domiciles des suspects, les enquêteurs ont trouvé plusieurs sommes d'argent d'un total de 4,74 millions de dinars, plusieurs bijoux en or dont la valeur est estimée à 1,54 million de dinars et ont procédé à l'arrestation des 4 individus qui ont été présentés, hier, devant la justice, ajoute-t-on de même source.